



SESSION INAUGURALE

Commission des Forêts d'Afrique Centrale
Une dimension régionale pour la conservation
et la gestion durable des écosystèmes forestiers

DU GTGF

Aperçu général sur
l'organisation et le
fonctionnement du GTGF,
ainsi que du rôle des
acteurs institutionnels
clés

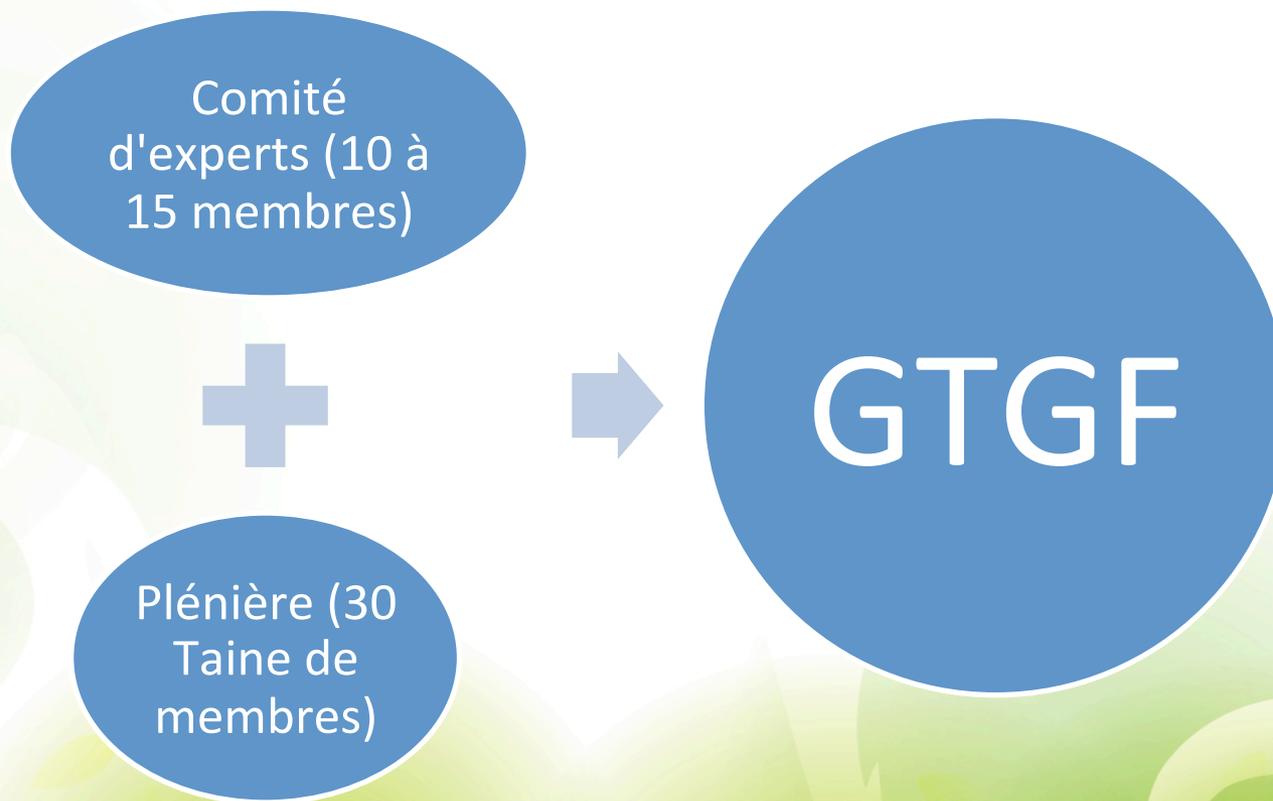


Plan de la présentation

- ✓ **Structure organisationnelle**
- ✓ **Fonctionnement**
- ✓ **Rôle spécifique des acteurs institutionnels**



Structure organisationnelle(1/2)



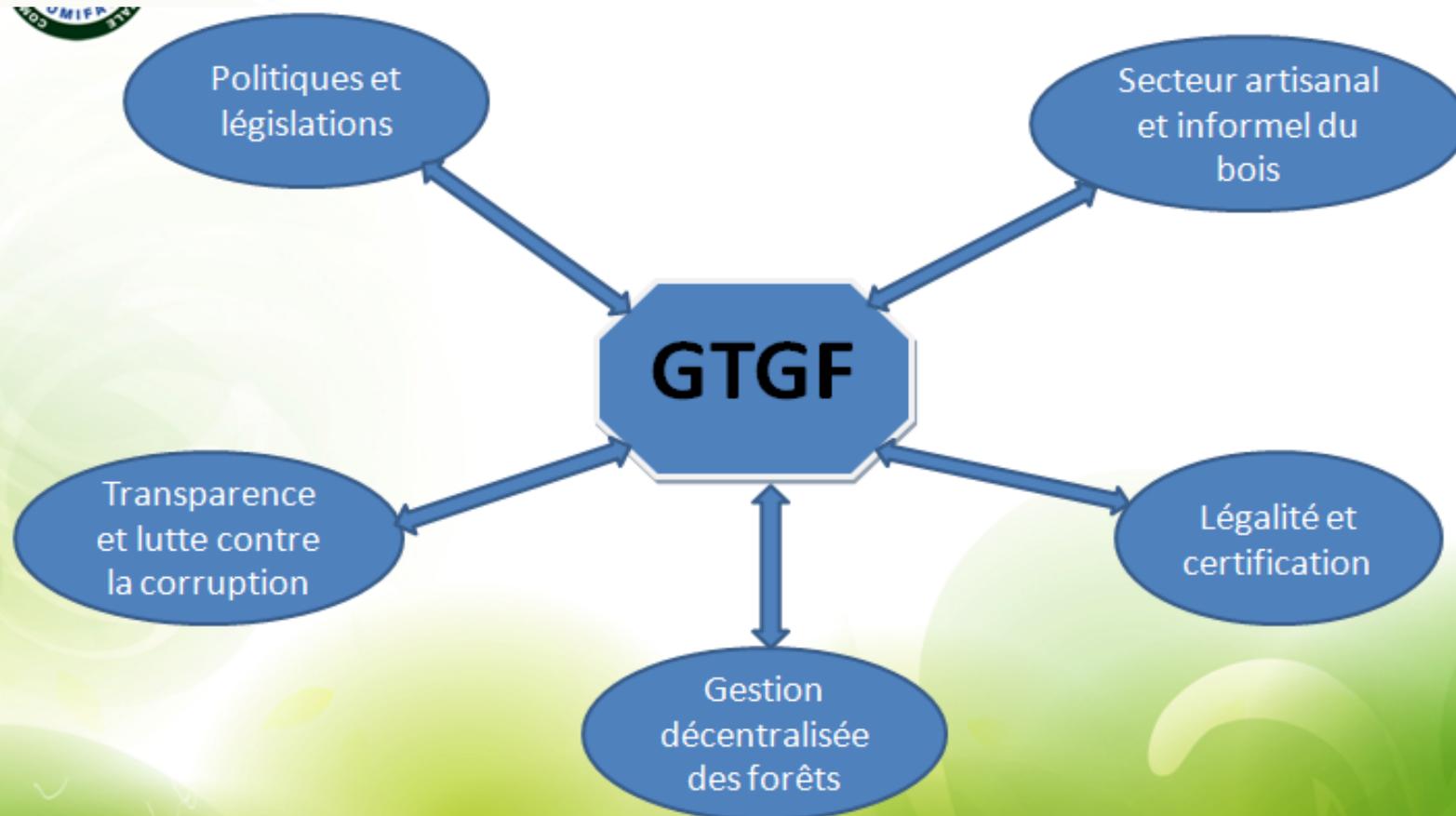


Structure organisationnelle(2/2)

- Le groupe d'experts conceptualisent les propositions et mesure de bonne gouvernance. Les experts sont identifiés en fonction de leur background professionnel. Toutes les catégories socioprofessionnelles sont représentées
- La plénière est l'instance délibérante, consolide les propositions avant de les transmettre au SE COMIFAC. On y retrouve les représentants des Etats, décideurs et les partenaires de mise en œuvre du Plan de Convergence



Fonctionnement(1/2)





Fonctionnement(2/2)



- Préparation des documents thématiques prioritaires/ organisation des réunions (2)/développement d'un réseau d'échanges

- Délibération et consolidation des propositions des Experts/Soumission au SE COMIFAC

- Approbation et Soumission au Conseil des Ministres/ Mobilisation des financements avec l'appui des organisations leaders et chefs de file

- Internalisation dans les instruments nationaux

- Les produits du GTGF sont sous formes de proposition de lignes directrices, directives, référentiels et ou de guide de procédure.



Rôles spécifiques des acteurs institutionnels (1/8)

- Au total, quatre catégories d'acteurs institutionnels jouent des rôles essentiels pour le fonctionnement efficient du GTGF, notamment :
- La COMIFAC (Secrétariat Exécutif et Conseil des Ministres).
 - Les organisations leaders de thématiques prioritaires du GTGF.
 - Les organisations chefs de file d'actions du GTGF
 - Les partenaires techniques et financiers



Rôles spécifiques des acteurs institutionnels (2/8)

Le rôle de la COMIFAC

- Définition du cadrage des activités du GTGF à travers des feuilles de route ;
- Validation et capitalisation des résultats des travaux du GTGF ;
- Promotion de l'insertion dans les instruments nationaux des Etats membres de la COMIFAC des mesures et des options de bonnes gouvernances générées grâce aux actions du GTGF ;
- Animation et Coordination de la mobilisation des ressources nécessaires pour le fonctionnement du GTGF ;
- Désignation en son sein, d'un Facilitateur Principal du GTGF qui est le modérateur du Groupe ;
- Supervision du Facilitateur Principal.



Rôles spécifiques des acteurs institutionnels (3/8)

Rôle du facilitateur principal

- Assurer la préparation concertée entre la COMIFAC et ses partenaires;
- Piloter la mise en œuvre des feuilles de route validées par les parties prenantes et rendre compte au Secrétariat Exécutif de la COMIFAC ;
- Assurer le suivi et l'évaluation du GTGF et ses Comités d'Experts;
- Assurer une communication régulière et une visibilité du GTGF et de ses résultats dans la sous-région ;
- Coordonner l'organisation et assurer la facilitation des rencontres du GTGF et ses Comités d'Experts ;
- Etudier et proposer des mesures qui permettent d'assurer la pérennité du GTGF l'appropriation par des experts nationaux, des mesures ou options de bonne gouvernance préconisées par le GTGF ;
- Evaluer avec la COMIFAC et ses partenaires, la pertinence des Comités d'Experts et la possibilité de les réviser ;
- Echanger/consulter les partenaires et tous les autres acteurs pour susciter leurs intérêts à participer aux différents Comités d'Experts et en proposer les listes des membres ;
- Produire les différents rapports.



Rôles spécifiques des acteurs institutionnels (4/8)

Organisation leader thématique

- Encadrement technique du Comité d'Experts correspondant ;
- Animation de la préparation concertée des modalités de réalisation des actions engagées dans le cadre de la thématique ;
- Assistance technique pour la conceptualisation efficiente des mesures ou options de bonne gouvernance liées à la thématique concernées ;
- Contribution à la mobilisation des ressources nécessaires pour la réalisation des actions inscrites dans la feuille de route du Comité d'experts concernés ;
- Désignation en son sein, d'un Point Focal dénommé « Point Focal thématique » qui participe à la modération des travaux du Comité d'Experts, de concert avec le Facilitateur Principal.



Rôles spécifiques des acteurs institutionnels (5/8)

- Point focal thématique
 - Coaching des membres du Comités d'Experts ;
 - Animation permanente des échanges par voies électroniques entre les membres du Comité d'Experts, en liaison avec les chefs de file concernés des actions inscrites dans le cadre de la thématique ;
 - Animation de la préparation concertée des documents techniques (feuilles de route, plans d'actions, termes de référence des activités, approches méthodologiques, rapports...) ;
 - Conceptualisation des propositions de mesures ou d'options de bonne gouvernance sous forme de directives, de lignes directrices, de référentiels, de guides des méthodes et des procédures, de notes d'orientation politique, d'éléments de positionnement ;
 - Modération des travaux du Comités d'Experts.



Rôles spécifiques des acteurs institutionnels (6/8)

Organisation chef de file d'action

- Collaboration avec les partenaires techniques et financiers
- Consolidation des produits/résultats issus des activités mises en œuvre par elles-mêmes ou par les organisations partenaires et de leur transmission au Comité.
- Pilotage de la réalisation des actions du GTGF consignées dans sa feuille de route en collaboration avec les autres organisations partenaires intéressées.
- Désignation d'une personne ressource qui assure la connexion régulière avec le Point Focal thématique et le Facilitateur Principal



Rôles spécifiques des acteurs institutionnels (7/8)

Personne ressource de l'organisation chef de file d'action

- Assure la liaison entre le Comité d'Experts et l'organisation concernée ;
- Informe régulièrement le Facilitateur Principal et le Point Focal Thématique sur l'état d'avancement de l'action soutenue ;
- Organise la restitution des rapports des travaux engagés lors des réunions des Comités d'Experts.



Partenaires techniques et financiers (8/8)

- La préparation des TdRs ;
- L'allocation des ressources ;
- La conduite des investigations ou le suivi des prestataires ;
- La production des rapports des études
- Le consentement à mobiliser des ressources pour le fonctionnement du GTGF

Merci de votre aimable attention



COMMISSION DES FORETS D'AFRIQUE CENTRALE

*Une dimension régionale pour la conservation
et la gestion durable des écosystèmes
forestiers*